

**STATIONNEMENT PAYANT DE SURFACE  
FORFAIT POST STATIONNEMENT  
TARIFS 2022**

Les tarifs s'appliquent du 1<sup>er</sup> janvier 2022 au 31 décembre 2022.

**1/ Zones de stationnement réglementées**

En application de l'article L.2333-87 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT), il a été institué une redevance de stationnement des véhicules sur les emplacements de stationnement matérialisés au sol compris dans les voiries listées ci-dessous.

**2/ Modalités de stationnement pour les zonages existants**

Pour les zones orange et jaune le stationnement est payant du lundi au samedi de 9h à 18h.

Pour les zones bleue et verte le stationnement est payant du lundi au vendredi de 9h à 18h, et le samedi de 9h à 12h.

Toutes les zones bénéficient d'une période de gratuité de 12h à 14h et une durée maximum de stationnement autorisé :

**Pour la zone orange : 2h30**

**Pour la zone jaune : 3h30**

**Pour la zone bleue : 6 jours**

**Pour la zone verte : 6 jours**

Zone ORANGE	Zone JAUNE	Zone BLEUE	Zone VERTE
Boulevard Gambetta Place Adrien Rozier Place du Bourg Place Emma Calvé Place Eugène Raynaldy Rue Louis Blanc Rue Frayssinous Rue du Terral Place Foch	Boulevard d'Estourmel Boulevard du Guizard Boulevard Pierre Benoît Place Clémenceau Boulevard Denys Puech Rue Victoire Massol Rue de l'Abbé Bessou Rue Combarel Rue Crozat Boulevard Gally Place des Toiles Rue Villaret Place de la Madeleine Rue de la Madeleine Place du Palais de Justice Rue de la Bullière	Boulevard d'Estourmel Boulevard Belle Isle Place Antonin Artaud Carrefour des Embergues Boulevard de la République Boulevard Flaugergues Rue de la Banque Boulevard Laromiguière Rue Béteille Rue Cabrières Rue de la Barrière Boulevard François Fabié	Rue Béteille Rue Pasteur Rue Séguret Saincric Rue Planard Rue Peyrot Parking rue Planard Avenue Victor Hugo Rue François Mazarin Rue Combarel Place Bonnaterre Avenue Louis Lacombe Rue du Fbg Lo Barri Rue Dominique Turcq Rue Bonnéfé Rue Saint Cyrice Rue François Mahoux Rue Maurice Bompard Passage de l'Amphithéâtre

**3/ Barème tarifaire hors abonnement :**

Zone Orange		Zone Jaune		Zone Bleue		Zone Verte	
20 min*	0,00 €	20 min*	0,00 €	20 min*	0,00€	20 min*	0,00 €
24 min	0,40€	24 min	0,40 €	24 min	0,40 €	24 min	0,40 €
1 h 00	1,00 €	1 h 00	1,00 €	1 h 00	1,00 €	1 h 00	1,00 €
1 h 09	1,20 €	1 h 20	1,40 €	2 h 05	2,20 €	1 h 57	1,70 €
1 h 18	1,50 €	1 h 37	1,70 €	2 h 54	3,00 €	3 h 10	2,80 €

1 h 22	1,60 €	2 h 03	2,50 €	5 h 30	4,30 €	6 h 57	4,30 €
1 h 30	1,90 €	2 h 20	3,00 €	8 h 00	5,70 €	8 h 00	4,80 €
1 h 40	2,20 €	2 h 45	3,60 €	2 jours	7,90 €	2 jours	7,20 €
1 h 52	2,60 €	3 h 00	4,00 €	3 jours	9,40 €	4 jours	8,60 €
2 h 00	3,00 €	-	-	5 jours	11,50 €	5 jours	9,40 €
2h30	30,00 €	3 h 30	30,00 €	6 jours	30,00 €	6 jours	30,00 €

(\*valable une seule fois par jour et par véhicule)

#### 4/ Abonnements sur les zones bleue et verte

	<b>Abonnements résidents*</b> <b>1 seul abonnement par foyer</b>	<b>Abonnements classiques</b> <b>Ouvert à tous</b>
Mensuel	14 €	36 €
Trimestriel	40 €	109 €
Semestriel	80 €	219 €
Annuel	159 €	439 €

#### **\*Résident : un seul abonnement par foyer est autorisé**

« Est considéré comme résident toute personne habitant sur l'un des secteurs payant de la Ville de Rodez présentant un justificatif de domicile et la carte grise du véhicule dont les données nominatives concordent.

Sont exclus du tarif résident les commerçants et professions libérales installés sur le périmètre payant mais non habitants. »

Ne peuvent accéder à un abonnement résident dans les parcs en ouvrage que les résidents des zones jaune et orange.

#### **FORFAIT POST-STATIONNEMENT TARIFS 2022**

	<b>Payé avant 5 jours calendaires</b>	<b>Payé entre 5 jours et 3 mois</b>	<b>Payé après 3 mois</b>
<b>Tarifs</b>	20 €	30 €	Majoration Minimale 50 €
<b>Modalités de paiement</b>	A l'horodateur Par carte bancaire Via site internet	Par Smartphone via un flash code Par internet Dans les points de contact acceptant le numéraire ou la Carte bancaire pour le compte des Finances Publiques Par courrier	Paiement suite à un titre exécutoire